

5681/33

Le Block. Litre

Scepteur à Courtois

De Block-Diagre

Bruxelles le 7 novembre 1925.

Monsieur,

L'attaché à la Galerie de Sculptures, Mlle. Devigne, a examiné, il y a quelque temps, dans votre atelier, un bas-relief au sujet duquel vous aviez demandé des renseignements au Département des Beaux-Arts. Vous aviez alors l'intention d'envoyer ce bas-relief au Musée de Bruxelles, afin que la Commission directrice put décider de l'utilité de son achat pour nos collections. Comme cet envoi n'a pas été fait et comme d'autre part, cette affaire est restée inscrite parmi celles dont la Commission aurait éventuellement à s'occuper, je vous serais fort obligé de me faire connaître si vous avez changé d'avis.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur, mes salutations très distinguées.

Le Conservateur en Chef,

A Monsieur De Block-Diagre
Artiste-sculpteur
CURTRAI.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DIRECTION :

N^o 0/3.

ANNEXE

Bruxelles, le 23 SEPT 1925 1925
16, Boulevard de Waterloo.

page pour le chef

Monsieur le Conservateur en chef,

V. M. Cantin

J'ai l'honneur de vous renvoyer la déclaration de paiement ci-jointe de Mlle Devigne, qui accompagnait votre lettre du 31 août dernier, en vous priant de bien vouloir me faire connaître pour quel motif cette dépense n'a pas été liquidée sur les avances de fonds mises à la disposition du comptable

3 annexes.

Veillez agréer, Monsieur le Conservateur en chef, l'assurance de ma considération distinguée.

pour le Ministre :

Le Directeur Général,

W. Van Hecke

*18/11
210
2622*

à Monsieur le Conservateur en chef du Musée royal des
Beaux-Arts de Belgique.

Bruxelles 31 août 1925

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire liquider au profit de Melle Devigne le montant de la déclaration ci-jointe en double exemplaire du chef de voyage à Courtrai.

Le Conservateur en chef



A Monsieur le Ministre
des Sciences et des Arts
Bruxelles.

Bruxelles le 8 août 1925.

Monsieur,

Je serai mardi à Courtrai et j'irai vous
rendre visite au début de l'après-midi.

Veuillez agréer, je vous prie, l'assurance de
ma considération très distinguée.

L'attaché de la Galerie de Sculpture,

A Monsieur De Block-Diagre
artiste-sculpteur
COURTRAI.

Courthai 7 Août 1925

Monsieur,

J'ai l'honneur de Vous
annoncer que je Vous attendrai chez
moi lundi ou mardi, prenez le
jour qui Vous convient le mieux.
Veuillez agréer, je Vous prie, Monsieur,
l'assurance de ma haute conside-
ration

De Bloch Oigou
sculpteur
Courthai

Bruxelles le 6 août 1925.

Monsieur,

M. Paul Lambotte, Directeur au Ministère des Sciences et des Arts, me fait connaître qu'en répondant à votre demande de renseignement au sujet d'un bas-relief en pierre, il vous a annoncé la visite d'un délégué de l'administration chargé d'examiner ce bas-relief.

D'accord avec le Conservateur en Chef, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien m'indiquer quel jour il vous conviendrait que je me présente chez vous à cet effet.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

L'attaché de la Galerie de Sculpture,

Monsieur De ^{Boch}~~Boeck~~ -Diongre
Artiste sculpteur à
COURTRAI

·MUSEE ROYAL·
·DES BEAUX-ARTS·
·DE BELGIQUE·

·CABINET DU·
·CONSERVATEUR·
·EN CHEF·

Bruxelles, le 4 août 1925.

Mademoiselle,

 J'ai l'honneur de vous demander de vouloir me faire rapport
sur un bas-relief Déposition de Croix attribué à Jean Goujon qui
se trouve actuellement chez Mr De Block Diongré artiste sculpteur
à Courtrai.

Le Conservateur en chef,

Piccard - Luvigny

Mademoiselle Devigne ,
Attaché de la Section de Sculpture au
Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique.

4 août 1925

Mademoiselle

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir me faire rapport
~~sur un bas-relief~~ sur un bas relief -Déposition de croix attri
buée à Jean Goujon qui se trouve actuellement chez M. DeBleek
Diengre artiste sculpteur à Courtrai.

Le Conservateur en chef

df

A Mademoiselle Devigne
attaché de la section de sculpture
au Musée royal des Beaux-Arts
à Belgique

5 juillet.

Cher Monsieur le Conservateur,

Il n'est impossible, à mon très vif regret,
de me rendre à votre appel. Je n'ai plus
encore any solide! Dernièrement, lors des
fortes chaleurs, j'ai voulu essayer, tout usque
de refroidissement étant gelé, de faire une carte
souvent aux environs de la maison. Mais
n'en a fait! J'ai souffert d'une rechute et le médecin
a dû recommencer la figure. Je puis vous affirmer
que ce n'est pas agréable!

J'ai sûrement vu le bon relief quand je
pourrai m'en aller vers la mer, chose à laquelle

J'aspire mais qui a toute forcément retardée
encore par le commencement du traitement.

J'aimerais de vous parler d'un façon aussi
étendue d'un don aussi peu intéressant.
C'est par vous expliquer que je ne puis pas
aller demain au musée. J'espère croire que vous
pourriez lui en pardonner.

Pour être sûr - vous ne ferez pas remettre
vos observations au sujet de la communication
que je vous ai adressée sur le bon relief?
J'en tiendrais compte lorsque j'irai à Caen.
Mais, au surplus, il se fait que je ne

veux à faire une ou deux notes lorsque
les effets de cette recherche seront connus
et que je serai au point de partir. J'en
profiterais naturellement pour aller vous remercier.
Je vous prie encore de mes regrets et
de vos prières de venir, chez Monsieur le
Conservateur, à mes sentiments très dévoués.

J. L. Lenoir.

N. B. Le bas-relief du Louvre, qui est aussi en pierre,
mesure: H. 0.79. - L. 1.95.

Celui d'Amboise: H. 0.72. - L. 1.85.

C'est évidemment les bas-reliefs sculptés
formant cadre, autour du bas-relief du
Louvre, qui déterminent cette légère différence
dans les dimensions.

3 juillet 25

Cher Monsieur le Conservateur,

Le bas-relief en question est absolument identique
à la Déposition de Croix sculptée, en 1544,
par Jean Goujon, pour le jubé de Saint-Germain-
l'Auxerrois, et qui est conservée actuellement
au musée du Louvre. Il n'y a pas la moindre
variante dans la composition ni dans les détails.
Le bas-relief du Louvre est simplement encadré
d'une étroite bordure ornementale, qui manque ici;
c'est la seule différence qui soit entre ces deux
œuvres, si étroitement semblables qu'elles paraissent
avoir été faites en même temps et par le même artisan.

Il me paraît d'ailleurs, pour autant que j'en puis
juger d'après cette petite photographie, que
le bas-relief appartenant à M. De Bloek
n'est pas une copie, mais une œuvre due au
même lui-même. Elle me semble, en effet, d'un
style et d'une exécution irréprochables. Il me
serait fort agréable d'entrer en rapport avec
son premier pour en savoir plus long. Mais,
naturellement, je n'en fais rien sans votre approbation;
je pourrais d'ailleurs agir de façon tout à fait
officielle.

Il paraît évidemment probable qu'un nouveau

comme celui-ci, — si c'est lui, comme je le crois,
un original, — restât dans notre pays. S'il est
signolé aux marchands, il disparaîtra tout de suite.
Ce serait dommage.

J'ai bien peur d'avoir pu, malgré mon état de santé
un peu brillant, vous communiquer sans tarder à
vous-même (j'ai reçu votre bonne lettre ce matin).
Ma convalescence est moins rapide que je le voudrais.
Je ne pourrai partir pour la mer que dans dix ou
quinze jours. Adieu, cher Monsieur le Comte,
à vos sentiments très dévoués.

J. Herwig.